



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Art. L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la Commune se réunira en séance ordinaire le :

LUNDI 31 JANVIER 2022
À 18 HEURES 30
SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

ORDRE DU JOUR

- 1 / Approbation du procès-verbal de la séance de Conseil Municipal du 15 novembre 2021
Rapporteur : G. LENEVEU
- 2 / Autorisation de dépenses d'investissement avant le vote du BP 2022
Rapporteur : G. LENEVEU
- 3 / Comité de jumelage Giberville-Rosheim / Avance sur subvention
Rapporteur : G. LENEVEU
- 4 / Vie Locale / Remboursement de frais
Rapporteur : G. LENEVEU
- 5 / Temps de travail des agents municipaux
Rapporteur : D. de WINTER
- 6 / Adhésion de la Commune à l'ANDES (Association Nationale des Elus en charge du Sport)
Rapporteur : J-P. ISABEL
- 7 / Service Jeunesse / Tarifs séjour ski
Rapporteur : J.L. BOISSEE
- 8 / Espace de Vie Sociale / Tarif "Repas partagé"
Rapporteur : J.L. BOISSEE
- 9 / Questions diverses

Fait à GIBERVILLE, le 24 janvier 2022

Le Maire
Gérard LENEVEU

